

La convocation a été adressée individuellement le 9 février 2017 à chaque Membre du Conseil d'Administration pour la réunion du 20 février 2017.

### COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 20 février 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt février, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Aixe-sur-Vienne, dûment convoqué, s'est réuni au dojo du Centre Culturel Jacques Prévert d'Aixe sur Vienne, sous la vice-présidence de Martine CELAS.

**Présents :** Martine CELAS, Marie-Noëlle DUMOND, Christian CELERIER, Monique LE GOFF, Annie LABRACHERIE, Marie-Agnès TREILLARD, Gisèle MOREAU, Jean-Pierre BRUNET, Christine TREILLARD, Gérard BOYER, Ginette BUISSON, Raphaëlle VIGNERAS, Janine MASLE, Joëlle DUMONT.

☞ Martine CELAS procède à l'appel des membres du Conseil d'Administration et demande si aucune remarque n'est à formuler quant au dernier compte-rendu. Celui-ci est donc adopté.

☞ Véronique CHATARD informe le Conseil d'Administration qu'une commission permanente a eu lieu le 31 janvier 2017 pour 6 demandes d'aide. En voici le détail :

N° dossier	QF	DEMANDE	AVIS	AIDE ACCORDEE
1/31.01.2017 <i>Délibération</i> 2017/1 <i>Délibération</i> 2017/2	223	Demande d'aide pour un impayé cantine	Accord	4x35.50 € soit 142 € versés au Trésor Public
		Demande d'aide pour un impayé de garderie	Accord	15 € versés au Trésor Public
2/31.01.2017 <i>délibération</i> 2017/3	71	Demande de tarif réduit cantine	Accord	60% de prise en charge à partir de janvier et jusqu'à la fin de l'année scolaire 2016-2017
3/31.01.2017 <i>Délibération</i> 2017/4	459	Demande d'aide pour un impayé EDF	Accord partiel	100 € versés à EDF
4/31.01.2017 <i>Délibération</i> 2017/5	594	Demande d'aide à vivre	Accord partiel	3 bons alimentaire de 30 € : 90 € 3 bons fruits/légumes de 15 € : 45 € 150 € sous forme de chèque ou espèces 50% de prise en charge cantine à partir de janvier et jusqu'à la fin de l'année scolaire 2016-2017
5/31.01.2017 <i>Délibération</i> 2017/6 <i>Délibération</i> 2017/7  <i>Délibération</i> 2017/8	329	Demande de tarif réduit cantine	Accord	50% de prise en charge cantine à partir de janvier et jusqu'à la fin de l'année scolaire 2016-2017
		Demande d'aide pour un impayé cantine	Accord	4x 35.50 € soit 142 € versés au Trésor Public
		Demande d'aide pour un impayé de garderie	Accord	3x15 € soit 45 € versés au Trésor Public
6/31.01.2017 <i>Délibération</i> 2017/9 <i>Délibération</i> 2017/10  <i>Délibération</i> 2017/11  <i>Délibération</i> 2017/12	475	Demande d'aide pour un impayé EDF	Accord partiel	150 € versés à EDF
		Demande d'aide à vivre	Accord	3 bons alimentaires de 30 € : 90 € 3 bons fruits/légumes de 15 € : 45 €
		Demande de tarif réduit cantine	Rejet	Faire valoir auprès du père son devoir de partage des charges liées aux enfants pour une nouvelle étude du dossier « ... »
		Demande d'aide pour un impayé cantine		

<b>Délibération 2017/13</b>		Demande d'aide pour un impayé garderie		« ... »
---------------------------------	--	--	--	---------

☞ Véronique CHATARD présente les dossiers de demande d'aide du jour:

N° dossier	QF	DEMANDE	AVIS	AIDE ACCORDEE
<b>1/20.02.2017 Délibération 2017/14</b>	690	Aide pour impayé EDF	Accord	<i>300 € versés à EDF</i>
<b>2/20.02.2017 délibération 2017/15</b>	193	Demande d'aide préventive ALSH d'hiver	Accord	<i>3.50 €/jour de présence x 10 jours Soit 35 € versés à la CCVV</i>
<b>3/20.02.2017 Délibération 2016/16</b>	235	Demande d'aide pour une procédure contentieux	Accord	<i>158.55 € versés à Dom'Aulim</i>
<b>4/20.02.2017 Délibération 2016/17</b>		Demande d'aide pour un impayé ENGIE	Accord	<i>291.61 € versés à ENGIE</i>

☞ Véronique CHATARD présente les bilans d'activité du CCAS. Ces documents seront disponibles pour consultation au bureau du CCAS.

Concernant les projets pour 2017 :

- Une présentation du projet « mobilité et autonomie » sera à l'ordre du jour du prochain conseil d'Administration.
- Le travail sur la réforme de la domiciliation sera présenté lorsque la DDCSPP aura établi son schéma départemental et lorsque nous serons en mesure de présenter une procédure à insérer dans le règlement intérieur du CCAS, pour la domiciliation au CCAS d'Aixe sur Vienne (rencontres avec le CCAS de Limoges, MA CAMPING et l'ARSL prévues).
- L'étude commandée par la Communauté de Communes du Val de Vienne concernant le « bien vieillir » sur le territoire va faire l'objet d'une présentation. Préalablement, le CCAS collabore à l'état des lieux mené.
- La convention de partenariat avec la Banque alimentaire prise le 8 septembre 2016 en conseil d'Administration (délibération n°2016/43) est une convention d'accord de principe. Afin de répondre aux exigences de cette convention et afin de répondre d'une manière cohérente aux demande d'aide alimentaire sur la Commune, il est nécessaire de réaliser une réflexion sur :
  - Les critères d'accès
  - Le type de denrées reçues et distribuées
  - Les conditions de distribution des denrées
  - Les interlocuteurs et les coordonnées des responsables

☞ Véronique CHATARD présente le budget (dépenses et recettes) réalisé pour l'année 2016. Le budget « Action sociale » sera vraisemblablement reconduit à l'identique pour 2017 avec une intégration du coût de l'expérimentation du projet « mobilité et autonomie » qui est de 600 €.

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu fin mars pour le vote définitif des budgets.